

Vague bleue

Comité de rédaction PLRY, resp. J. Gilliéron

Périodique du PLR Les Libéraux-Radicaux – Yverdon-les-Bains

Points forts

Au sommaire de ce premier numéro:

Page 1

NOUVEAU A YVERDON:

- Le PLRY est né!

Page 2

A VOTRE AVIS

- Voitures au Centre-ville

ACTUEL

- Oui, nous pouvons!

PARLONS SPORT!

- Vivre son rêve...

Page 3

DES CHIFFRES PRIS A LA LETTRE!

- De l'effectif des municipalités urbaines

QUI PAIE QUOI?

- Locataires en litige: gratuit, vraiment?

Page 4

INDÉPENDANCE VAUDOISE

- La foule pour le 24 janvier

SAVEURS D'ICI ET D'AILLEURS

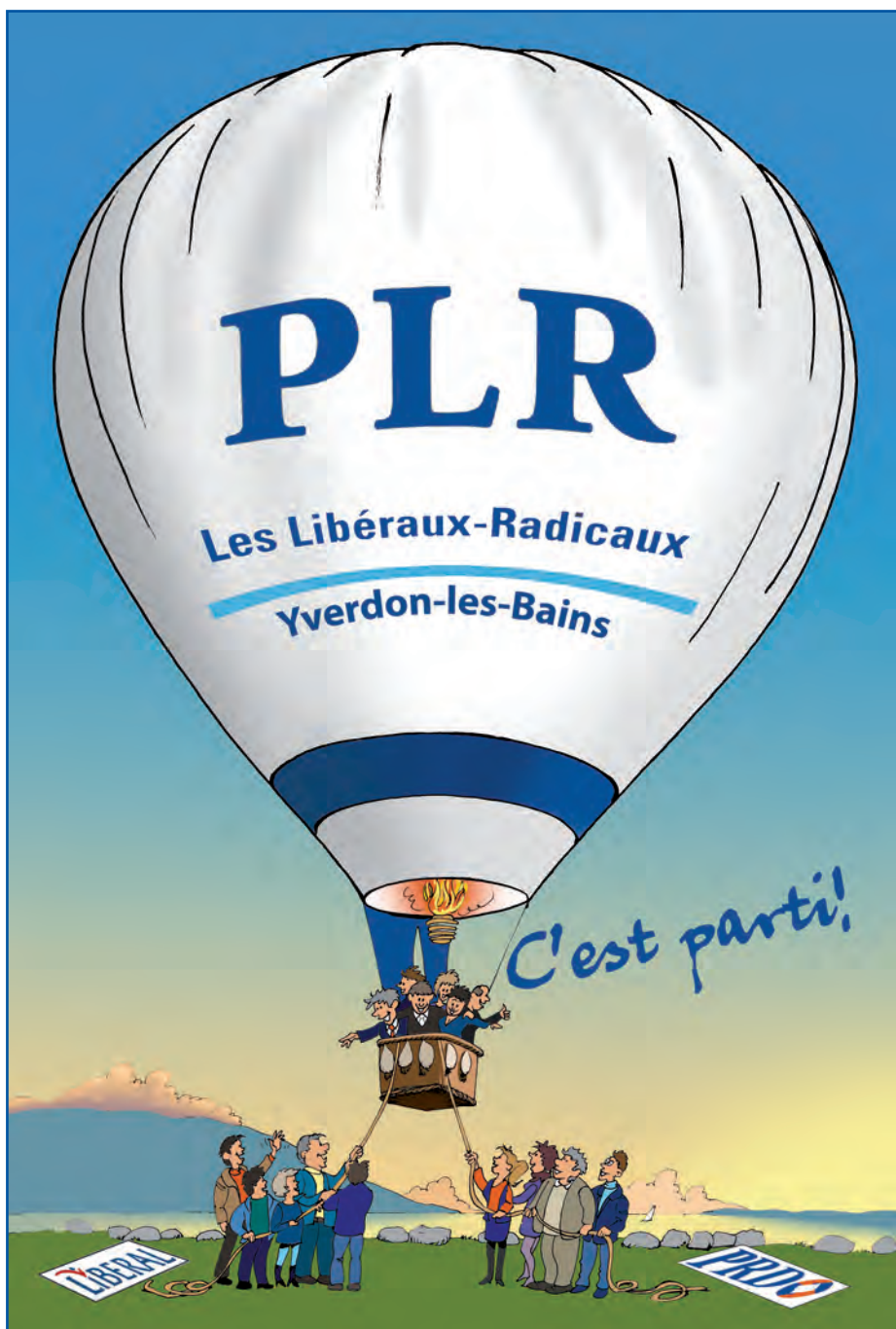
« CONTACTEZ-MOI! »

- Bulletin-réponse

Tirage: 12'000 ex.

Distribué tous ménages

en ville d'Yverdon-les-Bains



PERNET
Constructions Métalliques
LE SAVOIR FER
DEPUIS 1930
www.jmpernet.ch


Restaurant
de la
PLAGE
Restaurant français - Brasserie - Salle de conférences - Mariages
Cocktails - Grande terrasse ombragée au bord du lac
Ouvert toute l'année
1400 Yverdon-les-Bains - Tél. 024 425 35 13 - Fax 024 426 40 50


L'isle
restaurant_lounge bar
Rue des Moulins 30 1400 Yverdon 024 425 25 59
www.l-isle.com



Centre-ville: diminution des places de parc?

“En sachant qu’il y a une forte pression des milieux défenseurs de la mobilité douce pour bannir les voitures du centre-ville, je continue quand même à être une adepte du véhicule privé qui me permet sans perdre de temps d’accompagner mon fils à la garderie, d’aller au travail et de faire mes courses - et pour ça, les places de parc en ville sont indispensables. Les diminuer c’est pénaliser les commerces du centre-ville, de plus en voyant l’occupation du parking de la gare qui est toujours plein, j’ai peine à imaginer qu’on supprime des places.”

Madame “Supermaman”

“Je ne suis pas opposé à la suppression de places de parc pour faire des zones moins bétonnées. Depuis le temps on aurait déjà dû remplacer quelques parcs de surface par un parking souterrain à la Place d’Armes. Nos autorités ne veulent plus de chaufferettes sur les terrasses, plus de voitures en ville et quand tout le monde ira faire ses courses ailleurs qu’à Yverdon, on aura même plus besoin de caméras à la gare! Pour échapper à cette tendance, je ne voterai pas «VERTS» aux prochaines élections - et tant pis si je ne suis pas à la mode!”

Monsieur “Futé”

« Ne rêve pas ta vie mais vis tes rêves! »



C’est ce que Tony Puglia, triathlète yverdonnois de 27 ans, tentera de réaliser cette année pour son deuxième Ironman. Lors de cette compétition très exigeante, les athlètes doivent enchaîner 3,8 km de

natation, 180 km de vélo et 42,2 km de course à pied! Inventée dans les années 80 à Hawaï, ce triathlon géant fait partie des compétitions les plus exigeantes du monde. Le 4 juillet prochain à Francfort, Tony participera à une compétition de qualification pour l’Ironman d’Hawaï édition 2010. Le rendez-vous est primordial car il s’agit d’une des seules chances

Parlons sport!

lui permettant d’accéder à son rêve. Pour arriver à ses fins, Tony participe déjà à de nombreuses compétitions régionales telles que les marathons et triathlons ainsi qu’à différents halfironmans (demi Ironman). Il allie entraînement et performance sportive en parallèle de son activité professionnelle.

OUI, NOUS POUVONS!

Il y a les mauvaises années et il y a les bonnes. Si l’année 2009 a été mauvaise pour les partis radical et libéral pour des raisons qu’il faut laisser derrière, l’année 2010 s’annonce comme une année frappée du sceau du renouveau et du dynamisme: nouveau parti, nouveau journal!

C’est un moment historique que la naissance du PLR. Les Libéraux-Radicaux: c’est une dynamique vers un centre-droit moderne et ouvert, proche du citoyen.

Actuel

C’est un élan nouveau qui appelle des forces nouvelles. J’invite donc toutes celles et tous ceux qui ont pour valeurs fondamentales la liberté, la responsabilité et la solidarité, et qui souhaitent s’engager dans la vie politique, à nous rejoindre.

Le chant des sirènes est sans doute tentant, mais à tous ceux qui souhaitent l’écouter, je propose de mettre énergie et volonté au service de notre nouveau parti et, ensemble, de travailler à la préparation des élections 2011 et 2012. La confrontation des idées est toujours nécessaire pour progresser.

Et comme d’autres avant nous, faisons nôtre le slogan: Yes, we can!

*Gloria Capt
Députée, conseillère communale
Présidente du PLRY*

sm

Stéphane Mauron SA
Bâtiment & génie civil
Route de Lully 61
Case postale 794
1470 Estavayer-le-Lac

www.smauron.ch
info@smauron.ch

Tél: 026 663 99 99
Fax: 026 663 99 90

une entreprise partenaire de **la construction**

APPAREILS MENAGERS
Vente et dépannage de toutes marques

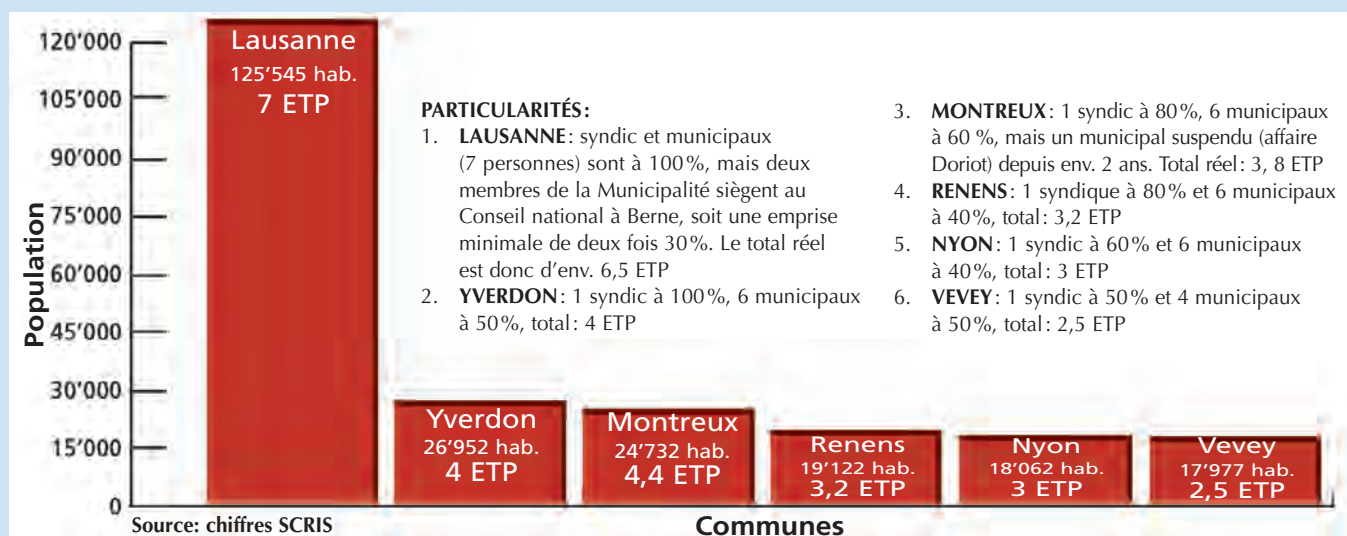
LIPPUNER SA

Hippodrome 18
Yverdon-les-Bains

Tel. 024 425 60 33
Fax 024 425 74 76

CAND-LANDI

Effectif des municipalités des principales villes vaudoises



PARTICULARITÉS:

- LAUSANNE:** syndic et municipaux (7 personnes) sont à 100%, mais deux membres de la Municipalité siègent au Conseil national à Berne, soit une emprise minimale de deux fois 30%. Le total réel est donc d'env. 6,5 ETP
- YVERDON:** 1 syndic à 100%, 6 municipaux à 50%, total: 4 ETP
- MONTREUX:** 1 syndic à 80%, 6 municipaux à 60%, mais un municipal suspendu (affaire Doriot) depuis env. 2 ans. Total réel: 3, 8 ETP
- RENENS:** 1 syndique à 80% et 6 municipaux à 40%, total: 3,2 ETP
- NYON:** 1 syndic à 60% et 6 municipaux à 40%, total: 3 ETP
- VEVEY:** 1 syndic à 50% et 4 municipaux à 50%, total: 2,5 ETP

REMARQUES:

- Ville** = commune de plus de 10'000 hab. (12 dans le Canton de Vaud)
- ETP** = Equivalent Temps Plein (100 %)
- Effectifs municipaux:** le nombre de membres de l'organe exécutif (choix entre 3, 5, 7 ou 9 selon la Loi sur les communes), leur taux d'occupation, leurs conditions salariales, comme leurs indemnités de non-réélection ou caisses de retraite sont décidés par l'organe délibérant de chaque ville

- Chefs de services:** le nombre de chefs de service ou de directeurs – «professionnels» chargés de la conduite opérationnelle des services communaux comme d'appuyer techniquement le «politique» responsable du dicastère – est très variable d'une ville à l'autre, comme l'effectif des collaborateurs engagés dans ces services
- Services régionalisés:** même dans les communes les plus importantes, nombre de tâches publiques sont déléguées à des asso-

ciations intercommunales ou à des sociétés anonymes dirigées par un comité directeur ou un conseil d'administration formé de municipaux, par ex. aide sociale, hôpitaux, écoles, garderies, approvisionnement en eau, élimination des déchets, protection civile, police, etc. Les municipaux qui y siègent touchent salaires, jetons de présence ou indemnités, en fonction de leur engagement, en plus de leur salaire de municipal.

ASLOCA et litiges locataires-propriétaires: vous avez dit gratuité?

Quand propriétaire et locataire sont en litige, l'un ou l'autre peut demander une audience de conciliation à la préfecture de district, en envoyant à cette adresse une simple lettre explicative (dite «requête de conciliation»), avec copie du bail concerné. Dans le Canton de Vaud, ce sont ainsi plus de 4200 requêtes (dont en moyenne 550 pour la région nord-vaudoise) qui sont enregistrées chaque année. Les récentes statistiques cantonales démontrent qu'environ 75% de ces affaires s'arrangent avant, pendant ou après une audience en préfecture. Tout cela gratuitement: pour convoquer, recevoir, écouter et tenter de concilier les parties en litige, l'Etat ne perçoit aucun émolument ou

frais, quelle que soit la valeur du litige ou la durée de l'audience (3/4 h. en moyenne). La Commission formée du préfet (président), d'un représentant provenant du milieu des locataires, d'un autre de celui des propriétaires, est entièrement rétribuée par l'Etat, sans

Qui paie quoi?

refacturation aux parties. Par contre, si le locataire en litige choisit de se faire appuyer par l'ASLOCA, l'association de défense des locataires lui demandera d'abord – selon tarif 2009 - 100 fr. (cotisation de l'année + ouverture de dossier), plus 30 fr. pour rédiger-envoyer la

«requête» en préfecture, plus 50 fr. supplémentaires s'il s'agit d'analyser un décompte de chauffage avec frais accessoires, et enfin 50 fr. si le locataire souhaite avoir un consultant ASLOCA (juriste ou pas) pour l'assister durant l'audience. S'il n'y a pas conciliation et que l'ASLOCA est chargée de trouver une transaction avec le propriétaire après l'audience, on ajoutera encore 50 fr. Si le litige perdure, l'établissement de la requête et la confection d'un bordereau des pièces obligatoires à envoyer au Tribunal des Baux seront facturés 100 fr. en plus. Les tarifs concernant l'assistance en audience devant ce tribunal ne sont pas publiés. Qui parle de... gratuité?

Source: tarif Asloca-Nord vaudois

Vos imprimés... l'esprit libre

Sprint
votre imprimeur

YVERDON-LES-BAINS 024 424 84 84
Aussi à Orbe et à Sainte-Croix

PHARMACIE DE LA PLACE

Marie-France Mettraux
6, Place Pestalozzi
1400 Yverdon-les-Bains

tél. : 024 425 24 24
fax : 024 425 23 88

livraisons à domicile

Bouby-Rolls SA

Quai de la Thièle 30
1401 Yverdon-les-Bains

Téléphone 024 424 01 24
Téléfax 024 424 01 25
www.bouby-rolls.opel.ch

L'Indépendance vaudoise commémorée à Treycovagnes Un franc succès pour une première!



Une belle brochette de personnalités - préfets, députés, municipaux, conseillers communaux et présidents de section ou d'arrondissement étaient présents à Treycovagnes.

Le 24 janvier 2010 restera comme un jalon mémorable dans les étapes qui ont précédé la naissance du PLRY: pour la première fois, libéraux et radicaux de la région étaient réunis pour commémorer l'Indépendance de notre Canton. C'est Treycovagnes et son agréable grande salle qui ont accueilli des festivités marquées par le discours du président du Conseil d'Etat Pascal Broulis, et par le toast à la patrie du conseiller national et municipal lausannois Olivier Français.



Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat durant son allocution.



Une salle attentive aux propos du conseiller national et municipal lausannois Olivier Français.

Saveurs d'ici et d'ailleurs...

Fusilli aux crevettes, courgettes et noix

Dans chaque édition de Vague Bleue, une personnalité yverdonnoise vous dévoile une de ses recettes préférées.

Ingrédients (4 pers.)

- 500 g de fusilli
- 300 g de crevettes décortiquées
- 1 échalote
- 500 g de tomates-cerises
- 3 petites courgettes
- 4 noix
- 1 dl d'huile d'olive
- 1 cube bouillon végétal
- 6 c.s. de crème
- Sel – poivre noir

Préparation

- Faire revenir l'échalote finement coupée dans l'huile (ajouter deux gouttes d'eau pour ne pas brûler l'échalote)
- Ajouter les petites tomates lavées et découpées en quartiers, saler et faire cuire env. 10 min
- Laver et couper les courgettes en rondelles ou en petites lamelles, ajouter dans la poêle, faire cuire 10 min. à feu doux
- Ajouter les crevettes et le cube de bouillon émietté: faire cuire à feu doux env. 15 min
- Ajouter les noix grossièrement concassées
- Cuire les pâtes al dente
- Egoutter, ajouter la crème, mélanger, incorporer la sauce de courgettes - crevettes
- Mélanger une dernière fois, servir dans les assiettes et saupoudrer de poivre noir du moulin.

Anna Rita Bartolotta,
conseillère communale

OUI, je m'intéresse aux affaires de ma ville, CONTACTEZ-MOI!

NOM: _____ Prénom: _____

Domicile, adresse, no: _____

Tél. privé: _____ prof.: _____ portable: _____

E-mail: _____ Date, signature: _____

A envoyer à PLR Les Libéraux-Radicaux, Case postale, 1401 Yverdon-les-Bains

HELIOS
Centre de création et d'impression

Graphisme, illustration, photo
Photocopies, posters, reliures

Mettez du soleil dans vos imprimés

Rue des Jordils 29 - Yverdon-les-Bains

www.helios-yverdon.com - 024 425 98 88